

Signez l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) : pour la fin des pesticides de synthèse dans l'UE

<https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides/>

Ce printemps 2020 a été l'occasion, pour l'Union européenne, de rendre publics **des textes importants** sur le futur de notre **agriculture**, de notre **alimentation**, de la préservation de la **biodiversité** et du devenir des **produits chimiques**, en amont de leur mise en discussion. Il s'agit notamment des stratégies « **Farm to Fork** » (F2F - De la ferme à la fourchette) et « **Biodiversité** », mais également de la révision des réglementations sur les pesticides (**REFIT**) et de la feuille de route portant sur **la future stratégie pour les produits chimiques**. En parallèle de ces textes, les négociations en cours autour de **la future politique agricole commune** ont également été tenues.

Les semaines, mois et années à venir vont nécessiter **une mobilisation de tous les instants** autour des futures politiques tant nationales qu'européennes dans les domaines agricoles et alimentaires. Mobilisons nous - **ENSEMBLE** - pour exiger des **objectifs concrets, chiffrés et satisfaisants** en matière de **réduction de l'usage et du risque** des produits chimiques en Europe !

Participez, avant le 20 juin, à la consultation sur la nouvelle stratégie de l'UE sur les produits chimiques !

<https://shaketonpolitique.org/consultations/feuille-de-route-strategie-chimiques/>

Dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe, l'ambition "**zéro pollution**" a été affichée. Pour répondre à cet objectif, la Commission présentera prochainement **une stratégie durable** dans le domaine des **produits chimiques**. Participez dès maintenant à la consultation autour de la feuille de route présentant cette nouvelle stratégie. **Chaque voix compte** pour **éliminer** les substances chimiques **toxiques** de nos vies !

En tant que citoyen européen il me semble urgent de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le pacte vert pour l'Europe, en :

- **interdisant les produits chimiques dangereux** des produits de consommation et des aliments prioritairement les CMR, les PE, toutes les substances extrêmement préoccupantes qu'elles soient suspectées ou avérées.
- **ciblant les groupes vulnérables** : femmes enceintes et les enfants à naître, les jeunes enfants et les adolescents, ainsi que les travailleurs des industries chimiques ou les utilisateurs de ces produits et les personnes tiers pouvant y être exposées (riverains des champs)
- **renforçant le cadre réglementaire sur les produits chimiques** : La nouvelle définition des PE doit être intégrée dans toutes les réglementations sectorielles pertinentes (cosmétiques, emballages alimentaires, jouets, etc.). En pratique, cela permet de prendre des

dispositions inspirées du principe de précaution, un des fondements de la politique générale de l'UE dans le domaine de l'environnement ». La prise en compte des trois critères (avérés, présumés et suspectés) est une nécessité absolue.

- **améliorant l'évaluation des substances** : Il faut développer des méthodes de test adéquates, en priorité sur le caractère PE des substances et sur les nanomatériaux par des laboratoires et des chercheurs indépendants. Leurs travaux doivent porter en priorité sur l'identification des sources de contamination (emballages et contenants alimentaires, cosmétiques, textiles, jouets, articles de puériculture, médicaments et dispositifs médicaux), les modes d'exposition et les modes d'action (effets cocktail, cumulatifs et transgénérationnels) sur les êtres humains et sur la faune et la flore et les écosystèmes. Enfin, les pratiques telles que l'accord d'extensions administratives dans le cadre des examens ou réexamens des substances actives de pesticides, lorsque les dossiers prennent du retard, doivent être interdites. Il n'est pas acceptable que des substances restent sur le marché une à plusieurs années au-delà de leur période d'autorisation ;

- **garantissant plus de transparence** : je demande que soient publiés sur internet tous les résultats et données des tous les tests et évaluations réalisés sur les pesticides, les biocides, les plastiques, les nanomatériaux, ainsi que ceux relatifs à l'exposition aux PE, dans un format consultable et compréhensible.

- **développant les efforts de substitution** comme le préconise la stratégie : la démarche de substitution ne doit pas reposer uniquement sur le volontariat des entreprises. De même, une définition claire de « l'innovation » devrait être donnée puisque la terminologie devrait également englober des concepts et des approches plus larges que celles des alternatives uniquement chimiques aux produits chimiques existants. Un système de sanctions doit être envisagé pour les industriels réfractaires à la substitution avec la mise en place d'un système de bonus / malus.